



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

Objet: Résolution A/HRC/RES/44/7 – Les droits de l'homme et le changement climatique

Le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève et a l'honneur d'attirer leur attention sur la résolution A/HRC/RES/44/7 adoptée par le Conseil de droits de l'homme, le 16 juillet 2020, intitulée " Les droits de l'homme et le changement climatique". Le texte de la résolution est disponible sur notre site internet.

Au paragraphe 12 de la résolution susmentionnée, le Conseil a demandé au bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de consulter les États Membres et les autres parties prenantes concernées afin de préparer et soumettre à sa quarante-septième session une étude analytique sur la promotion et la protection des droits des personnes âgées dans le contexte des changements climatiques. Par conséquent, le bureau serait reconnaissant de recevoir tout renseignement pertinent pour la préparation de cette étude par courrier électronique à l'adresse e-mail suivante : registry@ohchr.org avec copie à bschachter@ohchr.org et miyer@ohchr.org au plus tard le 31 décembre 2020.

En formulant leurs contributions, le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme invite les États Membres à répondre, le cas échéant, au questionnaire ci-joint. Pour des raisons environnementales, les soumissions électroniques sont encouragées, et nous vous serions reconnaissants de ne pas dépasser 5 pages de réponses. Veuillez soumettre vos contributions en format MS Word ou dans un format compatible dans l'une ou l'autre des langues de travail officielles des Nations Unies (française ou anglaise). Les contributions reçues seront affichées sur notre site internet.

Le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme profite de cette opportunité pour renouveler l'assurance de sa plus haute considération à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève.

Genève, 17 septembre 2020